



Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
<http://athleacvs.free.fr>

COACH
Athlé Santé
 PARTENAIRE DE VOTRE FORME



Entente Athlétique Villefranche
 Stade Le Mouton - 43, rue Mirabeau
 69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14

INSCRIPTION ATHLE SANTE : SAISON 2012 – 2013

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____ N° de Licence :

Adresse : _____

CP / Ville : _____ Email : _____

Téléphone ☎ : _____ Portable ☎ : _____ Date Certificat Médical : _____

Lieu d'entraînement : Villefranche - Belleville

Marche Nordique (MN)	Mercredi matin	Samedi matin
Renforcement Musculaire (RM)	Lundi soir	Mardi 12h/13h30
Condition Physique (CP)	Mardi 12h/13h30	Mercredi soir
Accompagnement Running (AR)	Mardi soir	Jeudi soir

Entourez la (ou les) spécialité(s) choisie(s).

Le dossier est à nous rendre avec les pièces suivantes :

- ☒ Certificat médical (moins de 3 mois – l'un ou l'autre des modèles joints suivant la spécialité)
 - ☒ Chèque de d'adhésion (1 ou 2 séances par semaine) = 200 € / an à l'ordre de l'EAV
- OU**
- ☒ Licence découverte : 72 euros/10 séances en 3 mois maxi
- ET**
- ☒ Chèque d'adhésion à la FFA (assurance obligatoire) = 24 € / an à l'ordre de l'EAV

Les adhérents souhaitant pratiquer plus de 2 séances devront s'acquitter de 15€ par an et par séance supplémentaire.

« Je demande mon adhésion au club EAV, pour la saison 2012/2013. Je m'engage à respecter et à me conformer au règlement intérieur. J'autorise les dirigeants ou les entraîneurs à prendre toutes les mesures indispensables à mon état de santé, en cas d'accident en compétition ou à l'entraînement.

☒ J'abandonne mes droits à l'image et autorise l'EAV à l'utiliser dans toutes les communications, internes ou externes du club, à des fins non commerciales. »

Fait à le

Signature

CERTIFICAT MEDICAL

(Licence Athlé Santé)

[à retourner](#)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'Autorisation d'Usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet & Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé.

*Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de trois mois** au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.*

CERTIFICAT MEDICAL

(Licences Athlé Compétition ou Athlé Running)

[à retourner](#)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'Autorisation d'Usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet & Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

O - un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;

*Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de trois mois** au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.*